

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASINEXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 13 novembre (13/11/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 07 novembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS:M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint**,M. Gérard CAYLA, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, M. Jean-Luc GARRIGUES, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**ETAIENT REPRESENTES :Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Sabine AUGE (représentée par Madame Muriel VALETTE), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Monsieur Robert GOZZO), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), M. Gilles BENECH (représenté par Madame Valérie CLARMONT), **Conseillers Municipaux.**ETAIENT ABSENTS :M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

Monsieur FONTANIE est nommé secrétaire de séance.

10 – 13 novembre 2019

**10. Rapport d'Orientation Budgétaire**Rapporteur : Madame HEMERY.

**Vu** l'article L2312-1 du code général des collectivités territoriales modifié par la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 – article 107,

**Vu** le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 concernant le rapport d'orientation budgétaire présenté par les collectivités locales.

Au vu de ces éléments, conformément à la commission des finances du 30 octobre 2019,

**Le Conseil Municipal,****PREND ACTE** du Rapport d'Orientation Budgétaire pour 2020,**DIT** que le débat a été ouvert en séance.

Pour copie conforme  
Moissac le 15 novembre 2019

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT